

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 14.132

L'An deux Mille Quatorze, le 3 septembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 28 août 2014

DATE D’AFFICHAGE

Le 28 août 2014

ETAIENT PRESENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, M. Michel SERVIT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Florence DEAU, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON’S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, Mme Nancy LEFÉBVRE, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. René-Luc CHABASSE représenté par M. Pierre PAPEIX
M. Alain LARRAIN représenté par Mme Annie CHABANEAU

ETAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 33

Monsieur Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : SEMAINE REGIONALE DE L’ARBRE ET DE LA HAIE 2014
DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL DE
POITOU-CHARENTES

RAPPORTEUR : M. GIRAUD

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre de la prochaine Semaine Régionale de l'Arbre et de la Haie, la ville de Royan a choisi de soumettre un projet de plantation et d'animation imaginé à proximité des jardins familiaux du vallon de Ration.

Cette idée s'inscrit dans la continuité du travail déjà engagé par notre collectivité, pour valoriser cet espace de nature au cœur de la ville. Après la réalisation d'un diagnostic écologique et l'apport de conseils aux locataires des jardins potagers, la commune souhaite favoriser la biodiversité du site, en y installant un couvert végétal arbustif et arborescent.

La ville de Royan envisage de partager cette initiative avec les enfants des écoles élémentaires de la commune. Cette expérience permettra de répondre aux attentes des enseignants, qui sollicitent souvent les services pour conduire des opérations en lien avec le concept de développement durable.

Le coût de l'opération est estimé à 13 295 euros TTC. La demande d'aide au Conseil Régional de Poitou-Charentes est de 80 %, soit 9 960 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de solliciter des subventions du Conseil Régional de Poitou-Charentes, dans le cadre de la « Semaine Régionale de l'Arbre et de la Haie », notamment pour accompagner le projet d'aménagement et de développement des jardins familiaux du vallon de Ration.
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer tout document nécessaire à l'attribution de ces subventions.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 9 septembre 2014

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENCO

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
CHARENTE MARITIME

Commune :
ROYAN

Section : AW
Feuille : 000 AW 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

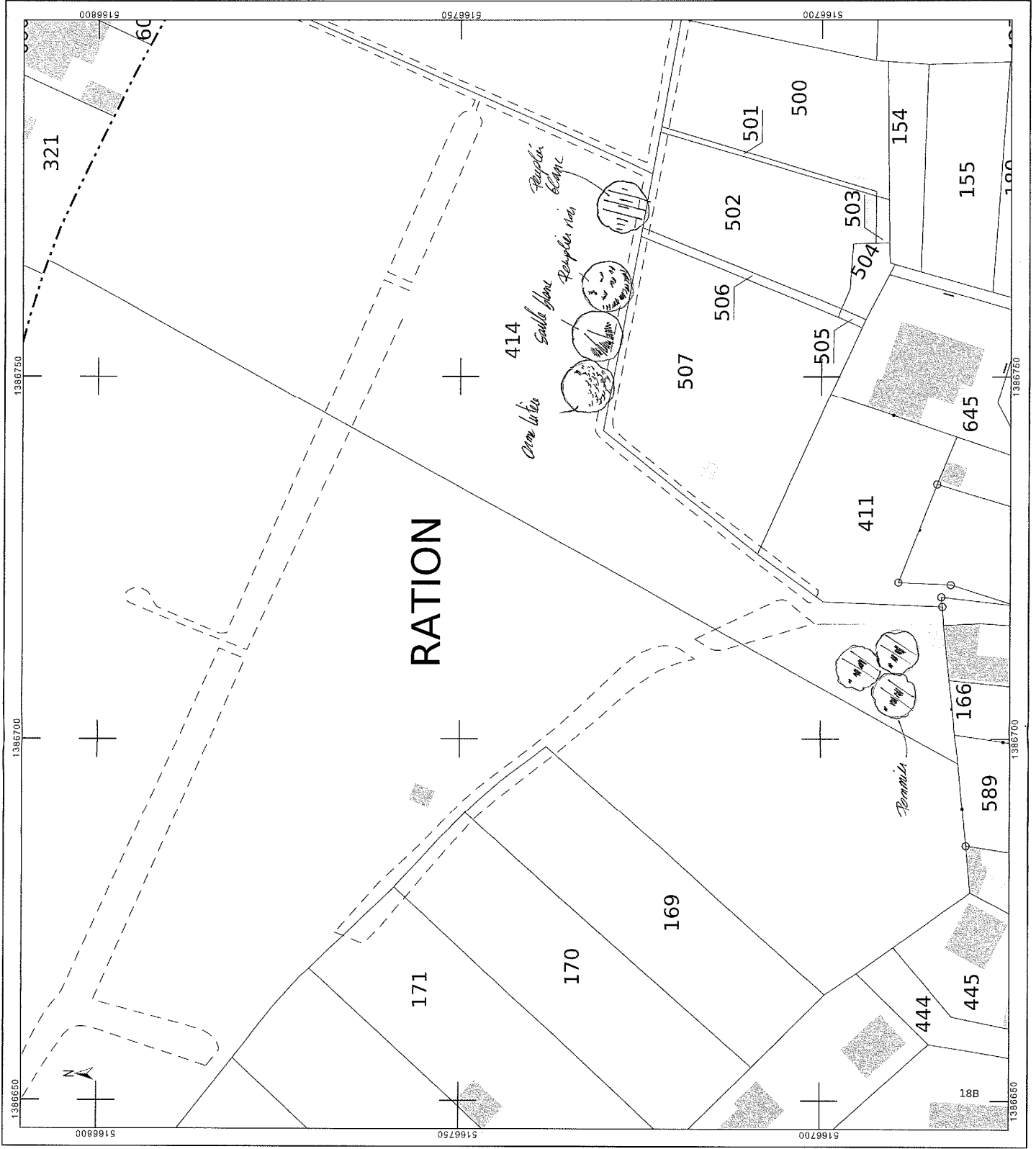
Date d'édition : 08/07/2014
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
Pôle Topographique et de Gestion Cadastre
Branche de Saintes 4 Cours Charles De Gaulle
17108
17108 SAINTES Cedex
tél. 05/46/96/51/54 - fax 05/46/96/51/55
pfgc.170.saintes@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2012 Ministère de l'Économie et des finances





DOSSIER DE CANDIDATURE

SEMAINE REGIONALE DE L'ARBRE ET DE LA HAIE 2014

« A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine »

COMMUNE DE ROYAN (17)

Appel à propositions

*Collectivités et leurs groupements, Associations,
vous avez un projet de **plantation et d'animation** autour des plantations ?
La Région peut vous aider à réaliser votre projet par l'attribution d'une subvention.*

**Merci de déposer votre dossier pour le
15 Septembre 2014 au plus tard**

I - STRUCTURE(S) ORGANISATRICE(S)

Structure porteuse du projet

Intitulé de la structure : Commune de Royan
Responsable de la structure : Didier Quentin, député-maire
Responsable du dossier : M. Couderc, responsable des espaces verts et M. Nougès
du Service Environnement et Développement Durable
Ville Royan
Hotel de Ville
Avenue de Pontaillac
17205 Royan Cedex
p.couderc@mairie-royan.fr
d.nougues@mairie-royan.fr

Intitulé de la structure :

École Élémentaire L'Yeuse

53 boulevard de la Marne
17200 ROYAN
Téléphone : 05.46.05.29.41
Courriel : ce.0171145C@ac-poitiers.fr

École Élémentaire Jean Papeau

25 rue des Pivoines
17200 ROYAN
Téléphone : 05.46.39.01.57 - FAX : 05.46.38.10.61
- Courriel : ce.0170590Z@ac-poitiers.fr

École Élémentaire Jules Ferry

18 rue des écoles
17200 ROYAN
Téléphone : 05.46.05.03.59 - FAX : 05.46.05.88.27 –
Courriel : ce.0170589Y@ac-poitiers.fr

École Élémentaire La Clairière

2 avenue de La Clairière

17200 ROYAN

Téléphone : 05.46.05.02.76

Courriel : ce.0170587W@ac-poitiers.fr

Centre social centre de loisirs

66 bd de la Marne

17200 ROYAN

Téléphone : 05.46.05.80.80

Intitulé de la structure : Association Prom'Haies

Responsable du dossier : D. OLLIVEAU

Maison de la forêt et du bois

79190 Montalembert

05.49.07.64.02

Courriel : d.olliveau@promhaies.net

** il peut y avoir plusieurs partenaires : écoles, associations locales, etc.*

II – PRESENTATION DU CHANTIER DE PLANTATION

Présentation synthétique du projet :

La ville de Royan a volontairement conservé un "poumon vert" de près de 3 ha à l'intérieur même de l'agglomération.

Le site se découpé en trois zones :

1- les jardins familiaux,

2-la zone naturelle,

3- une zone dédiée à la sensibilisation à l'environnement.

La ville de Royan souhaite réaliser un verger pédagogique de variétés fruitières anciennes sur la zone 3. Ce projet est complété par des haies champêtres sur les pourtours ainsi que par des plantations d'arbres en groupes ou en isolés sur les zones plus fraîches.

L'objectif de ce site est de sensibiliser les jardiniers et les habitants au respect de l'environnement, à favoriser les alternatives aux pesticides, à développer le compostage et l'utilisation du compost dans les jardins familiaux. L'intérêt des arbres isolés ou en groupes sera de les conduire en arbres têtard pour produire du Bois Raméal Fragmenté pour la stimulation de la vie microbienne des sols et la production de compost de qualité.

Localisation du ou des sites de plantations (joindre un extrait de plan ou de carte, préciser le nom de la rue ou du lieu dit, photographies et autres informations éventuelles)

Description sommaire du ou des sites :

Parcelle enherbée.

Les plantations doivent concerner un site unique ou au maximum 2 sites sur la commune.

Nature des plantations *:

* Le projet peut combiner plusieurs types de plantations

Haie champêtre sur un rang (simple), haie buissonnante
 sur deux rangs (double) arborée
 sur rangs (multiple) multistrate

Verger **Arbres en groupes ou isolés** **Bosquet**

Précisions sur les plantations :

Linéaire et/ou surfaces plantées : 118 arbres dont 94 plants fruitiers (comprenant vignes et noisetiers)

Joindre le schéma du ou des plantations précisant le plan et la séquence de plantation, l'écartement entre les plants, l'implantation des différentes espèces, etc

– Joindre la liste des végétaux utilisés et leur type utilisés et leur type (racine nue, tige, etc.)

ATTENTION : en zone rurale seules les essences champêtres ou traditionnelles seront subventionnées une liste indicative est disponible dans le fascicule conseils). En zone urbaine ou pour les parcs urbains, les demandes seront étudiées au cas par cas ; opérations de voiries, de lotissements et réseaux divers exclues.

Le projet de plantations doit être conçu pour être entretenu sans pesticides* et sans mise en œuvre de système d'arrosage intégré permanent. D'autre part, seules les opérations avec paillage naturel ou biodégradable seront prises en compte.

Type de paillage envisagé (seules les opérations avec paillage naturel ou biodégradable seront prises en compte) :

Paille plaquettes forestières autres
Copeaux de bois feutre biodégradable

Modalités d'entretien envisagées pour la (les) plantation(s) :

Désherbage mécanique autour des arbres, désherbage manuel sur le paillage et apport d'eau si nécessaire

III – ANIMATIONS POUR LE PUBLIC

Localisation précise : Le Vallon de Ration – commune de Royan

Présentation synthétique du projet :

Au delà du geste symbolique de planter un arbre, l'objectif est de sensibiliser au paysage, à l'arbre, la haie et l'abeille lors d'un événement local convivial. D'autre part, l'objectif est de sensibiliser les scolaires et le grand public autour de l'histoire des variétés fruitières anciennes.

Animations scolaires pour 4 classes et le centre aéré :

- intervention en classe sur l'histoire des arbres fruitiers et leur multiplication, puis sur les rôles des arbres et sur les gestes de la plantation.
- Encadrement technique lors de la plantation des arbres fruitiers. Ces interventions se feront durant l'hiver.
- Encadrement technique pour une initiation au greffage en mars. A l'issue de cette animation chaque élève repartira avec un jeune arbre greffé
- Animation thématique (avril-mai) en fonction du choix de l'enseignant(e) et des encadrants du centre aéré.

Animation grand public : En Mars avril : animation sur le greffage des arbres fruitiers

Nature de la ou des animations :

| | |
|---------------------------|-------------------------------|
| ■ Animation Pédagogique | Connaissance des végétaux |
| ■ Démonstration technique | Lecture, analyse des paysages |
| ■ Conférence - débat | Autre (précisez) |

Publics concernés : École ■ Enfants (cadres extra scolaires)
Lycées/Collèges Tout public ■

Programme des journées :

Novembre/décembre : intervention en classe et plantation avec les scolaires

Novembre/décembre : intervention grand public

Les dates de plantation seront validées dans l'hiver.

Mars avril : animation sur le greffage des arbres fruitiers.

15 avril à fin juin : animation thématique

- Présentation des expositions "L'arbres dans les paysages de Poitou-Charentes", " reconnaître les arbres de nos haies", "les rôles de la haie», etc.

- Distribution de documents conçus par Prom'Haies et de tout autre document qui nous serait remis par la Région

IV - BUDGET PRÉVISIONNEL

Pour les collectivités, le montant des dépenses est à indiquer en Hors Taxes

| | Postes de dépenses | Montant HT (TVA 10%) | Montant HT (TVA 20%) | Montant net |
|------------------------------|---|-------------------------|-------------------------|----------------|
| Fourniture plantation | Ouverture de fosses de plantations individuelles Evacuation de la terre des fosses individuelles | | en régie | |
| | Apport de bonne terre végétale : 41 m3 | | en régie | |
| | Fourniture et transport de paille. Quantité nécessaire 8 tonnes à 90 € | | 720,00 | |
| | Arbres fruitiers (prêt à produire et demi tige 6/8), vigne et noisetier : 94 unités | 2 700,00 | | |
| | Arbres champêtres Tige 6/8 : 24 unités | 850,00 | | |
| | Porte-greffe pour les animations avec les scolaires et animation grand public. Quantité nécessaire :300 unités | 600,00 | | |
| | Tuteurage des arbres fruitiers comprenant un tuteur et une attache | | 330,00 | |
| | Sous total Fournitures plantations | 4 150 | 1 050 | |
| Animation | Conception "participative" de l'aménagement paysager (3 j à 425 €) : - Concertation avec la municipalité - Repérage de terrain - Conception technique de la plantation - Montage du dossier de Subvention - Préparation des maquettes pour les panneaux - Préparation des animations avec les enseignants et le centre aéré | | | 1 275,00 |
| | Coordination de l'opération avec les acteurs locaux et assistance technique au Maître d'ouvrage (1j à 425€) : - piquetage pour les travaux du sol - bilan de l'opération | | | 425,00 |
| | Encadrement technique pour 4 classes et le centre aéré lors des plantations 1 j, interventions préalables dans les écoles 1 j, soit 3,j à 425€ | | | 1 275,00 |
| | Encadrement technique (mars) lors d'une animation sur le greffage fin mars avec 4 classes et le centre aéré 3 j à 425€ | | | 1 275,00 |
| | Animation thématique (avril-juin) en fonction du souhait des enseignants et les encadrants du centre aéré (reconnaissance des végétaux + herbiers, insectes, rôles des haies, fruitiers) et le centre aéré. Une demi journée par classe. Soit 3 j à 425 € | | | 1 275,00 |

| | | | |
|---|--------------------|------------|------------|
| Encadrement technique pour une animation greffage avec les habitants et les jardiniers 1 jour à 425 € | | | 425,00 |
| Fourniture de panonceaux individuelles (10 x 15cm) pour la présentation des variétés fruitières anciennes (composé d'une plaque en dibond , d'un poteau pin autoclave 70 x 70 et d'un pied de poteau en galva, et de la visserie) (67 unités) | | 1 100,00 | |
| Frais déplacement Croqueur de Pommes de l'animation greffage forfait | | | 200,00 |
| SOUS TOTAL ANIMATION | 0,00 € | 1 100,00 € | 6 150,00 € |
| TOTAL HT | 4 150,00 € | 2 150,00 € | 6 150,00 € |
| TOTAL DE L'OPERATION HT | 12 450,00 € | | |
| TOTAL TVA | 415,00 € | 430,00 € | |
| TOTAL TTC | 4 565,00 € | 2 580,00 € | 6 150,00 € |
| TOTAL DE L'OPERATION TTC | 13 295,00 € | | |

Plan de financement (sur le HT)

| | |
|--|-------------------|
| Demande d'aide au Conseil Régional (80 %) | 9 960,00 € |
| Autofinancement communal (20 %) | 2 490,00 € |

(1) le coût des travaux effectués en régie ne sera pas pris en compte

Autres pièces à joindre au dossier de candidature :

- Lettre de demande adressée à Mme la Présidente du Conseil Régional,
- Devis estimatifs relatifs à l'opération,
- Plan de financement,
- Copie de la délibération du Conseil Municipal pour les collectivités,
- Copie des statuts, date d'insertion au Journal Officiel, liste des responsables (Conseil d'administration), budget prévisionnel de l'exercice en cours, compte des résultats et bilan des deux derniers exercices pour les associations,
- Relevé d'identité Bancaire ou Postal

Descriptif du projet de plantations :

- Plan de localisation du projet (1/25 000) et extrait du plan cadastral localisant la (les) parcelle (s) du projet (avec précision d'échelle) ainsi que l'emplacement de la (des) plantation(s),
- Schémas de plantations, liste et proportion de toutes les essences qui seront plantées,
- Au minimum 3 photographies du site avant les aménagements envisagés illustrant le contexte environnant (une photographie satellitaire extraite d'un site Internet ou autres sera appréciée)

| |
|---|
| <p>Selon la valeur d'exemplarité du projet, l'aide régionale proposée couvrira de 30 à 80 % au maximum des dépenses subventionnables de l'opération. L'assiette subventionnable pour ce type d'opération se situant généralement entre 2 000 et 10 000 € HT.</p> |
|---|

V - ENGAGEMENT

Je soussigné (e),

.....,

- Maire de la commune de

.....

- Président (e) de l'association

.....

- ✗ sollicite l'aide de la Région Poitou-Charentes pour la réalisation d'un projet au titre des « **Journées régionales de l'arbre et de la haie 2014** » et,
- ✗ déclare être propriétaire de la (les) parcelle (s) qui sera (ont) plantée (s) ou à défaut avoir l'accord de son (ses) propriétaire (s) (dans ce cas joindre la convention passée entre la collectivité et le propriétaire garantissant la pérennité de la plantation dans le temps
- ✗ m'engage sur la pérennité de la plantation et de l'affectation boisée pendant une période de 15 ans minimum
- ✗ fera mention du soutien de la Région Poitou-Charentes en apposant sur le site de plantation un panneau comportant son logo type.

Fait à

le

Envoi du dossier :

Région Poitou-Charentes
Service Paysages – Urbanisme et Habitat Durables
15 rue de l'ancienne comédie
charentes.fr
BP 575
86022 POITIERS Cedex

Contact et informations :

Christelle BROCHARD
Tel : 05 49 38 47 16
c.brochard@cr-poitou-

www.poitou-charentes.fr

VILLE DE ROYAN



Semaine Régionale de l'Arbre et de la Haie 2014

Ville de Royan (17)

Plantation d'un verger conservatoire de variétés fruitières anciennes et de haies champêtres au Vallon de Ration

Plantation publique



Ville Royan
Hotel de Ville
Avenue de Pontailiac
17205 Royan Cedex

Localisation géographique du projet



ITINERAIRE TECHNIQUE POUR LA PLANTATION DE BALIVEAU CHAMPÊTRE ET D'ARBRES FRUTIERS

Description du projet de plantation d'arbre

Objectifs de la plantation :

- Créer un verger pédagogique de variétés fruitières anciennes fournissant des fruits une grande partie de l'année
- Faire du lien avec les jardiniers possédant une parcelle de jardin familial pour sensibiliser aux pratiques culturelles respectueuses de l'environnement de la santé humaine.
- Favoriser la biodiversité et sa conservation
- Créer un espace arboré pour le grand public et les habitants de Royan
- Offrir un support pédagogique pour les élèves et enseignants des différentes écoles de la ville

Type de sol : sol argileux brun, calcaire ou calcique

Quantité de plants : 118 unités. Les fruitiers seront en scion de 3 ans ou en ½ tige 6/8 ou 8/10. Les arbres francs à greffer seront en tige 6/8. Les noisetiers seront en touffe de 80/100 cm, la vigne sera en C2 100/120cm. Les baliveaux champêtres seront en T 6/8200/250 cm

Répartition :

L'ensemble des arbres sera placé en fonction du plan de plantation réalisé et validé par la ville de Royan.

Itinéraire technique

1-Piquetage

Il sera établi suivant le plan de plantation. Il sera réalisé conjointement avec les agents communaux et un technicien de Prom'haies.

2-Travaux du sol

Ils seront réalisés en interne. Les trous de plantation seront effectués au tractopelle. Ouverture de fosses de plantation de 90 x 90 x 90 cm.

Pour les arbres fruitiers (hors noisetiers et vigne) : réservation de terre végétale, puis évacuation de la terre argileuse. Le fond et les parois de la fosse ne devront pas être lissés. Apport de bonne terre végétal puis remplacement de la terre végétal initial

Nombre de fosses à réaliser : 68 unités

3-Plantation

Plantation manuelle avec pralinage des racines. Pralin composé d'1/3 de bouse, 1/3 de terre et 1/3 d'eau.

4- Tuteurage et protections des arbres

Les arbres seront tuteurés par un piquet de châtaignier 4/6 de 180 cm de haut. L'arbre sera maintenu par un collier élastos.

Protection du tronc des arbres par la mise en place d'un surtronc de 110 cm de haut.

Quantité nécessaire : 68 unités de chaque

5- Paillage des plantations

Chaque arbre sera paillé par 20 kg de paille de céréales sur 1 m²

Quantité nécessaire pour le projet : 2.5 tonnes

6- Suivi, entretien :

Assurer un arrosage en période estivale à raison de 50 L par arbres tous les 15 jours-3 semaines

Désherbage manuel sur le paillage et ses abords durant les 3 premières années.

Regarnir de paillage à la fin de la 3^{ème} saison de végétation.

Variétés proposées

| Espèce | Quantité | Variétés proposées |
|--------------------------------|----------|--|
| Abricotiers | 6 | Pêche d'Anjou, Bergeron, Précoce de Saumur, Polonais, Rouge du Roussillon |
| Amandiers | 8 | Princesse, Ferragnes |
| Cerisier | 10 | Belles des Brunetières, Guin noir de Gironde, Bigarreau Napoléon, Sainte-Marie, cerise Fraise, cœur de bœuf, bigarreau blanc, Couer de Pigeon tardif, Noir tardive à longue queue |
| Pêchers | 5 | Charles Roux, Pêche jaune miel, Reine des vergers, pêche de vigne à chaire jaune. Millacoton de septembre |
| Poiriers | 7 | Beurré Giffard, Boutoc Poire d'Ange, Certeau d'automne, Louise Bonne d'Avranches, Duchesse d'Angoulême, Beurré Clairgeau, Doyenne du comice |
| Pommier | 11 | Pomme St Jean, Calville rouge des Charentes, Chailleux, Calville Blanc d'hiver, Pomme de Fer, Pomme Pierre, Beausoleil, Cout perdu gris du Limousin, De l'Estre, Azeroli Anisé, Redondelle |
| Pommier franc à greffer | 6 | Oléron, reinette grise de Saintonge, reinette de la Rochelle, Patte de loup, Fenouillet gris, reinette Franche |
| Prunier | 8 | Datil, Goutte d'or, Reine Claude dorée, Prune de Saint Antonin, Grand Prize, Prune d'Agen, Reine claudie de Bavay, Impériale épineuse |
| Néflier | 3 | Nèfle précoce, nèfle tardive |
| Cognassier | 1 | Coing local d'Agenais |
| Noyer | 3 | Corne du Périgord, Franquette, Meylanaise |
| Noisetiers | 11 | Ségoprbe, Corabel, Fertille de Coutard |
| Vigne | 15 | Aladin, Candin, Perlin, Amandin |
| TOTAL | 94 | |

Espèces champêtres proposées (24 unités) : Saule blanc, orme lutèce, peuplier noir, peuplier blanc, saule des vanniers, saule roux

ITINERAIRE TECHNIQUE POUR LA PLANTATION DE HAIES CHAMPÊTRES

Description du projet de plantation de haie

Objectifs de la plantation :

- Continuer le travail amorcé en faveur de l'amélioration paysagère de la commune
- Favoriser la biodiversité communale
- Valoriser les itinéraires de randonnées

Type de sol : sol argileux brun, calcaire ou calcique

Linéaire à planter :

Haie site 1 : 32 m de haie basse

Haie site 2 : 100 m de haie arbustive

Haie site 3 : 80 m de haie arborée

Quantité de plants : 283 unités

Conseils techniques pour la plantation d'une haie

Piquetage : Minimum à 2m de l'emprise de la voie communal pour le site 1 et 2. Ce piquetage sera fait avec les représentants de la commune et les agents en charge des travaux

Préparation du sol :

Pour les haies

- Labour sur 2.5 m
- Emiettage de surface

Ou

Décompactage en profondeur et émiettage de surface à l'aide de la mini-pelle sur 1.5 m de large minimum

Paillage : Paille de blé

Largeur de paillage : 1.3 m

Quantité nécessaire pour l'ensemble : 5.5 tonnes

Plants : Jeunes plants forestiers en Racines Nues 40/60 ou 60/80

Protections : /

Suivi, entretien : Désherbage manuel autour du plant et sur les lignes de plantation pendant au moins 3 ans

Regarnir la ligne de plantation avec le paillage à la fin de la 2^{ème} saison de végétation si besoin. Assurer un arrosage en période estivale à raison de 10 L par plants tous les 15 jours-3 semaines

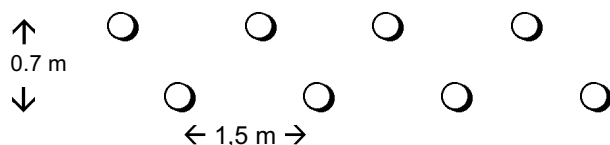
Schéma de plantation - HAIE DOUBLE

Haie : 1 Longueur : 32 m Nombre total de végétaux : 43 u

Catégories de végétaux (en fonction de leur hauteur) :

| Q | ○ Buissons |
|----|--|
| 5 | Bourdaie <i>Frangula alnus</i> |
| 5 | Cornouiller mâle <i>Cornus mas</i> |
| 5 | Cornouiller sanguin <i>Cornus sanguinea</i> |
| 2 | Fusain d'Europe <i>Euonymus europaeus</i> |
| 5 | Nerprun purgatif <i>Rhamnus catharica</i> |
| 5 | Prunellier <i>Prunus spinosa</i> |
| 5 | Troène vulgaire <i>Ligustrum vulgare</i> |
| 5 | Viorne lantane <i>Viburnum lantana</i> |
| 5 | Viorne obier <i>Viburnum opulus</i> |
| 42 | |

Séquence :



Prescriptions de répartition :

- Trier les plants par lot en fonction des catégories de hauteur (de 1 à 3 lots : ● ○ ○) puis bien mélanger les espèces à l'intérieur de chaque lot.
- Planter en respectant le schéma de la séquence.

Répartition : Mélanger les espèces dans chaque catégorie de hauteur puis répartir de manière aléatoire selon la séquence.

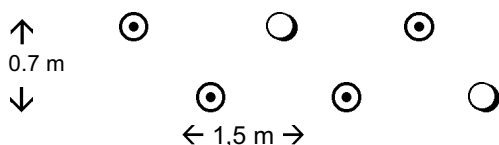
Schéma de plantation - HAIE DOUBLE

Haie : 2 Longueur : 100 m Nombre total de végétaux : 133 u

Catégories de végétaux (en fonction de leur hauteur) :

| Q | ⊙ Arbres intermédiaires | Q | ○ Buissons |
|----|---|----|--|
| 7 | Alisier torminal <i>Sorbus torminalis</i> | 5 | Cornouiller mâle <i>Cornus mas</i> |
| 20 | Charme <i>Carpinus betulus</i> | 9 | Cornouiller sanguin <i>Cornus sanguinea</i> |
| 20 | Erable champêtre <i>Acer campestre</i> | 5 | Fusain d'Europe <i>Euonymus europæus</i> |
| 12 | Noisetier <i>Coryllus avellana</i> | 5 | Nerprun purgatif <i>Rhamnus catharica</i> |
| 7 | Poirier sauvage <i>Pyrus pyraster</i> | 5 | Prunellier <i>Prunus spinosa</i> |
| 7 | Pommier commun <i>Malus communis</i> | 5 | Troène vulgaire <i>Ligustrum vulgare</i> |
| 6 | Prunier domestique <i>Prunus domestica</i> | 5 | Viorne lantane <i>Viburnum lantana</i> |
| 5 | Saule marsault <i>Salix caprea</i> | 5 | Viorne obier <i>Viburnum opulus</i> |
| 5 | Sureau noir <i>Sambucus nigra</i> | 44 | |
| 89 | | | |

Séquence :



Prescriptions de répartition :

- Trier les plants par lot en fonction des catégories de hauteur (de 1 à 3 lots : ● ⊙ ○) puis bien mélanger les espèces à l'intérieur de chaque lot.
- Planter en respectant le schéma de la séquence.

Répartition : Mélanger les espèces dans chaque catégorie de hauteur (arbustes, buissons) puis répartir de manière aléatoire selon la séquence.

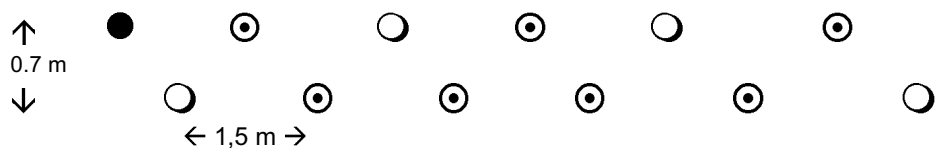
Schéma de plantation - HAIE DOUBLE

Haie : 3 Longueur : 80 m Nombre total de végétaux : 107 u

Catégories de végétaux (en fonction de leur hauteur) :

| Q | ● Hauts jets | Q | ⊙ Arbres intermédiaires | Q | ○ Buissons |
|---|----------------------------------|----|--|----|--|
| 4 | Orme Lutèce | 10 | Aulne glutineux <i>Alnus glutinosa</i> | 7 | Bourdaine <i>Frangula alnus</i> |
| 5 | Saule blanc <i>Salix alba</i> | 12 | Erable champêtre <i>Acer campestre</i> | 8 | Cornouiller sanguin <i>Cornus sanguinea</i> |
| 9 | | 10 | Noisetier <i>Coryllus avellana</i> | 7 | Nerprun purgatif <i>Rhamnus catharica</i> |
| | | 10 | Saule roux <i>Salix atrocinerea</i> | 7 | Prunellier <i>Prunus spinosa</i> |
| | | 10 | Saule des vanniers <i>Salix viminalis</i> | 7 | Viorne obier <i>Viburnum opulus</i> |
| | | 10 | Sureau noir <i>Sambucus nigra</i> | 36 | |
| | | 62 | | | |

Séquence :



Prescriptions de répartition :

- Trier les plants par lot en fonction des catégories de hauteur (de 1 à 3 lots : ● ⊙ ○) puis bien mélanger les espèces à l'intérieur de chaque lot.
- Planter en respectant le schéma de la séquence.

Quelques photographies du projet

